

L'État impose son tempo dans le dossier de l'eau

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

5 septembre 2019

Août sonne comme un appel à la détente et au farniente. Les Guadeloupéens ont sûrement sacrifié à la tradition. L'actualité elle, n'a observé aucune trêve. Les dossiers importants que sont la crise du CHU et l'eau ont connu des phases actives importantes en plein mois d'août. Elles peuvent déterminer leur évolution. Au CHU, après la dénonciation de la pénurie de médicaments, et le manque de moyens dévolus à l'établissement, l'intersyndicale a déclenché une grève et appelé la population civile à se mobiliser. Le résultat est plutôt mitigé. Aux dernières nouvelles Pierre Reinette et Louis Théodore pourraient jouer les médiateurs afin de rétablir le contact. Si l'on compte les points, les deux parties en ont chacune marqué un. L'intersyndicale clame que la transformation de la ligne de crédit de 20 millions d'euros en subvention est une mesure insuffisante. Elle ne constitue pas moins une avancée quant aux moyens mis à la disposition du CHU. À l'inverse, l'intersyndicale a été condamnée en référé à laisser libre accès à l'établissement et à lever les piquets de grève. C'est un revers à son endroit. Les négociations sont toujours au point mort, mais nous savons ce que l'intersyndicale entend négocier.

1° Le retour du pôle enfant dans les locaux du CHU et donc l'abandon de la polyclinique. 2° Des locaux plus confortables et des moyens plus conséquents aux urgences. Sur le sujet de l'eau, le préfet et les élus locaux s'affrontent. Philippe Gustin dicte les conditions gouvernementales. Paris veut la dissolution du Siaeg et de toutes les régies d'eau. Les élus ont dans un premier temps manifesté leur désaccord. Mais il est évident que dans cette affaire l'État impose son tempo. Et ce, sans vraiment bourse délier. Le schéma vers lequel on s'achemine est le suivant : une autorité unique pour l'ensemble de la Guadeloupe à l'exception de Marie-Galante. Elle désignerait des opérateurs. L'un serait chargé de la distribution d'eau potable, le second de l'assainissement public et un autre

de l'assainissement non collectif. Un terrain tout à fait favorable au retour de la Générale des Eaux par la grande porte. Comme disaient les anciens, *"Pon dis sou pa pèd"*.

***Le Courrier de Guadeloupe souhaite de belles vacances à tous.
Nous aurons plaisir à vous retrouver le 6 septembre.***